



Conflit d' héritage entre ma tante et nous

Par **coline5**, le **29/01/2010** à **12:23**

Bonjour, j'aimerais avoir des informations concernant la succession de ma grand mère décédée en janvier 2009, impliquant un notaire car elle était propriétaire, l' appartement vient juste d' être vendu et le montant doit être dans un premier temps divisé en 2 (entre ma tante et mon père) puis mon père étant décédé en février 2009, sa part nous revient à ma belle mère, mon frère et moi. Mon souci c' est d' une part ma tante qui en plus de s' être gracieusement servie dans les biens de ma grand mère a donné au notaire pour remboursement les factures de l'eau et d' électricité ainsi que la taxe foncière et d' habitation alors qu' elle a été la seule elle et sa famille à profiter des lieux pendant plusieurs semaines durant l' année 2009 et on se retrouve à lui rembourser en totalité toutes les factures, sommes nous en droit de contester le paiement de ces factures? Dans un deuxième temps le notaire nous a envoyé les papiers pour donner procuration à ma belle mère pour signer les papiers de la succession de ma grand mère en août 2009 et depuis aucunes nouvelles de lui, on a reçu aucunes copies des papiers que l' on aurait dû signer, aucune convocation rien, j' ai dû de mon propre chef l' appeler pour avoir une copie des factures que ma tante lui a fournies, est-ce normal ou aurait-il dû nous tenir informé ? Je vous remercie d' avance de m' accorder quelques minutes et attends avec impatience votre réponse. Merci